

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Présidence (JD) – 2011-021
ANNULE ET REMPLACE L'ARRÊTÉ N° 2007-108

Le Président de l'Université,

Présidence
Direction Générale des Services

VU la décision du 10 décembre 1997 instituant une régie d'avances au Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'Université d'Avignon (SUAPS)

Après avis favorable de l'Agent Comptable

ARRÊTE

Article 1^{er}

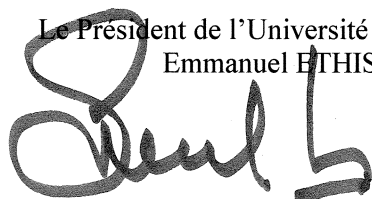
M^{me} Maria-Mercédès Boudon, Secrétaire du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'Université d'Avignon (SUAPS), est nommée régisseur d'avances principal pour menues dépenses. M. Mourad LAZAR, agent d'accueil au SUAPS, assurera la suppléance en tant que de besoin.

Article 2

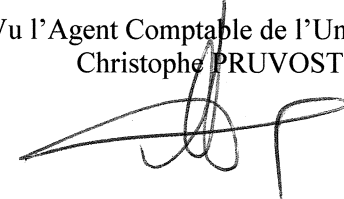
Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 6 septembre 2011

Le Président de l'Université d'Avignon
Emmanuel ETHIS



Vu l'Agent Comptable de l'Université
Christophe PRUVOST



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

PRÉSIDENTE
DIRECTION GÉNÉRALE
DES SERVICES

Campus centre-ville
Site Ste Marthe
74 rue Louis Pasteur
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél.+33 (0)4 90 16 25 25
Fax. +33 (0)4 90 16 25 20
<http://www.univ-avignon.fr>

Maria-Mercédès BOUDON
Régisseur titulaire



Mourad LAZAR
Régisseur suppléant